



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Mai 2019

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel TOURNAIRE.

Etaient présents : Mrs TOURNAIRE, BERTRAND, BERNARD, COLLIGNON, BEUGUEHO, GENCO, MEYER

Mmes CABIROL, WEBER, COLLADO, THIRIAT, MELIANI

Absents ayant donné procuration : CORBIER pouvoir à TOURNAIRE

Absents : LEDUC, GEOFFROY

Secrétaire de séance : Mme CABIROL Eliane

1) **Approbation du Fonds de Concours métropolitain**

L'article L.5214-16-V du code Général des Collectivités Territoriales prévoit que des fonds de concours peuvent être versés entre EPCI et ses communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil métropolitain et des conseils municipaux concernés.

Par délibération du 14 Septembre 2018, la commune de Mécleuves a sollicité de Metz Métropole un fonds de concours d'un montant de 75 000 € pour le financement de l'opération de requalification de la place du village à Frontigny.

Par délibération du 18 mars 2019, le Conseil Métropolitain a voté l'attribution d'un fonds de concours à la commune de Mécleuves pour un montant de 75 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte le versement de ce fonds de concours ;
- Approuve la convention financière d'attribution des fonds de concours entre Metz Métropole et la commune
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents y afférents.

2) **Devis Broyeur** : Point reporté

3) **Devis désherbeur thermique**

Le Maire présente au conseil municipal la nécessité d'acquérir un désherbeur thermique pour l'entretien de la commune.



Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des voix,

- Décide de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour établir les devis nécessaires pour un montant maximum de 510 € H.T et signer tous les documents y afférents.

4) **Arrêté Place de Frontigny** : Point reporté

5) **Arrêt de bus**

Le conseil municipal prend connaissance des divers plans d'aménagement des arrêts de bus rue du chamois au Lanceumont présenté par la direction de la mobilité et des espaces publics de Metz Métropole suite à une rencontre avec les services.

Le conseil municipal, soucieux de la sécurité pour tous, après délibération à l'unanimité des voix,

- Demande le réexamen du projet « arrêt LANCEUMONT n°972 et 988 création de 2 quais bus dans parc communal » (esquisse établie le 01/03/2018 par le service de Metz Métropole).

6) **Chemin de la Goule**

Le Maire présente au conseil municipal la nécessité de reprofiler et réfectionner le chemin de la Goule pour un montant maximum de 60 000 € H.T.

Après examen des travaux à réaliser, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à demander les subventions au Conseil Départemental
- Décide de donner tout pouvoir au Maire pour établir les devis nécessaires et signer tous les documents s'y rapportant.

7) **Festival Hop Hop Hop**

Le conseil municipal prend connaissance de la programmation du festival Hop Hop Hop dans la commune le dimanche 14 juillet 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Autorise monsieur le Maire à signer la convention de coproduction avec l'association Compagnie DERACINEMOA